

Formulaire d'adhésion pour membres de réserve

du 1^{er} août, 2007 au 31 juillet, 2008

Membres de réserve ordinaires

Frais : \$10.00 par année (expire le 31 juillet de chaque année)

Avantages :

- (1) Le droit aux avantages obtenus par le NSTU en tant qu'agent de négociation.
- (2) Le droit de faire une demande d'assistance juridique dans des circonstances résultant de problèmes survenus dans l'exercice de leur fonction
- (3) Le droit d'assister à l'AGA du Conseil en qualité d'observateurs ou de délégués associés, lorsqu'ils sont nommés par une association spéciale.
- (4) Le droit d'assister aux réunions d'une section locale donnée, en qualité d'observateurs.
- (5) Le droit d'être membres des associations professionnelles.
- (6) Le droit d'être membres du régime d'assurance collective du NSTU, conformément aux dispositions du régime.
- (7) Le droit de recevoir les publications du NSTU.
- (8) Le droit de recevoir des conseils d'ordre professionnel en matière d'éducation.
- (9) Le droit au courriel du NSTU
- (10) Le droit d'accès à la section « Membres seulement » du site Web du NSTU

Membres actifs et membres de réserve actifs :

Frais : \$32.00 par année (expire le 31 juillet de chaque année)

*Vous devez être un suppléant et vous avez enseigné 15 jours dans l'année scolaire actuelle ou précédente pour cette option d'adhésion.

Avantages :

- (1) Le droit aux avantages obtenus par le NSTU en tant qu'agent de négociation.
- (2) Le droit de faire une demande d'assistance juridique dans des circonstances résultant de problèmes survenus dans l'exercice de leurs fonctions.
- (3) Le droit de voter au niveau local et provincial.
- (4) Le droit d'assister à l'AGA du Conseil :
 - (a) en qualité de délégués votants, lorsqu'ils sont nommés par une section locale;
 - (b) en qualité de délégués adjoints, lorsqu'ils sont nommés par une section locale;
 - (c) en qualité d'observateurs.
- (5) Le droit d'être membres des associations professionnelles.
- (6) Le droit d'être membres du régime d'assurance collective du NSTU, conformément aux dispositions du régime.
- (7) Le droit de recevoir les publications du NSTU.
- (8) Le droit de recevoir des conseils d'ordre professionnel en matière d'éducation.
- (9) Le droit d'être membre de tous les Comités permanents du NSTU
- (10) Le droit au courriel du NSTU
- (11) Le droit d'accès à la section « Membres seulement » du site Web du NSTU

Formulaire d'adhésion

du 1^{er} août, 2007 au 31 juillet, 2008

Nom: _____ Initial : _____ Numéro professionnel : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Membres de réserve ordinaires : Membres de réserve actifs :

Conseil scolaire: _____

Nouveau membre: ou Renouvellement:

Expédiez s'il vous plaît par la poste la demande avec les honoraires appropriés à: Nova Scotia Teachers Union, 3106 Promenade Joseph Howe, Halifax, NS, B3L 4L7